

Réf: Dossier 266761

Avis de constitution

SOCIETE « CELIGAME »

Siège Abidjan, Cocody, riviera palmeraie rue
ministre non loin de l'école MACI CANADA., Lot 1863, Ilot
105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELIGAME »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- BTP (construction et réhabilitation de bâtiments)
- Vente de matériels et fournitures de bureau
- Transport et location d'engins
- Gestion immobilière
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, riviera palmeraie rue

ministre non loin de l'école MACI CANADA., Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M KOUYATE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06647 du 27/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82642/GTCA/RC/2023 du 27/11/2023

